

Le 27 septembre 1996

*Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission*

Mes chers Confrères,

Je vous souhaite une très joyeuse fête de saint Vincent, alors que nous nous retrouvons en ce jour de prière avec les membres de notre grande Famille Vincentienne.

Je vous remercie beaucoup de votre généreuse participation à la réunion des Visiteurs de Salamanque. J'ai vivement apprécié votre présence et votre contribution durant ces journées.

Comme vous vous en souvenez, le P. Jack McKenna, qui est le Président de notre Commission Internationale sur la Prière, nous a, alors, présenté un "Livre Vincentien de Prière". Il précisait que ce livre est "simplement un exemple ou un modèle de ce que vous pouvez faire dans votre propre langue et culture". Il ne s'agit pas d'une "editio typica", à traduire ou à suivre littéralement dans les diverses provinces. Il est au contraire demandé à chaque province ou groupe de provinces, de réaliser quelque chose de semblable à ce recueil de textes, qui soit adapté à votre propre langue et culture. Des hymnes, des prières, des célébrations, des lectures, etc. qui correspondent mieux à votre propre contexte culturel et qui sont recommandés par les membres de votre province peuvent et doivent être mis à la place de ceux qui sont suggérés dans le recueil de texte.

Ni le livre distribué à Salamanque, ni ceux que vous produirez dans les diverses provinces, ne vont remplacer la Liturgie des Heures de l'Eglise, qui demeure le cadre dans lequel nous prions de façon habituelle. Notre but est plutôt d'offrir une autre option, plus spécifiquement vincentienne, que vous pourrez utiliser de temps en temps; par exemple, une fois par semaine. Lorsque des célébrations comme celles qui sont proposées dans le livre sont utilisées pour la prière du matin et du soir, les confrères peuvent considérer qu'elles remplacent la version des laudes et des vêpres du bréviaire pour cette journée. Dans la mesure où une permission est nécessaire à cet égard, je suis heureux de l'accorder.

De manière à continuer le processus commencé en 1993 avec la nomination de la Commission Internationale sur la Prière, je vous demande maintenant de suivre la démarche suivante:

1. Veuillez nommer, dès que possible, une commission sur la prière dans votre province (ou groupe de provinces) pour réaliser quelque chose de semblable au recueil de textes remis à Salamanque, qui soit adapté à votre propre langue et culture.

2. S'il semblait préférable que ce recueil de textes soit produit par un *groupe* de provinces partageant une langue et une culture semblables, alors, je demande au président de la Conférence des Visiteurs de cette région de contacter les membres de la Conférence pour qu'une commission interprovinciale puisse être nommée le plus vite possible.

3. Le mandat de la commission provinciale ou interprovinciale est de produire un recueil provisoire de textes de prière, adapté à votre langue et culture, comme décrit dans l'introduction du modèle distribué à Salamanque.

4. Je demande que votre commission achève son travail pour le 1er septembre 1997. Vous voudrez bien, alors, envoyer une copie de votre livre provisoire au Secrétaire Général.

5. En septembre 1997, chaque maison de votre province devra commencer à utiliser ce recueil de textes comme une aide pour sa prière; par exemple, une fois par semaine.

6. Au bout d'un an, c'est-à-dire aux environs de l'Assemblée Générale de 1998, chaque province ou groupe de provinces fera une évaluation de l'usage de son propre livre, donnant des suggestions pour l'avenir. Une copie de cette évaluation devra être envoyée au Secrétaire Général, qui vous adressera un rappel en temps opportun.

7. Après avoir reçu les exemplaires et les évaluations des différentes provinces et régions, la Commission Internationale sur la Prière se réunira à nouveau et fera des recommandations au Supérieur Général et à son Conseil sur le pas suivant qu'il faudra faire.

J'apprécie beaucoup votre collaboration pour conduire ce processus jusqu'à sa conclusion. Comme, j'en ai bien conscience, vous le comprenez, le but n'est pas un livre en tant que tel. Celui-ci n'est qu'un instrument. Le but demeure l'intensification et le renouvellement de la vie de prière de notre Communauté à la lumière de nos Constitutions, offrant "quelque chose de beau pour Dieu" et d'attirant pour les jeunes. Je vous remercie de votre aide en ce domaine qui est si crucial pour la vie de la Congrégation. J'espère que, en nous soutenant les uns les autres dans la réalisation de ce projet, nous pourrons correspondre plus pleinement aux paroles de saint Vincent: "Donnez-moi un homme d'oraison, et il sera capable de tout" (SV XI, 83).

Votre frère en saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.  
Supérieur Général